

INTERFACE

**Maison de la Mémoire de
Mons**



Trimestriel - Numéro 116 - Novembre 2016

	Pages
Editorial	1
Activités	
Rêves colorés - Peintures de Marie-Claude Olympe et Arlette Toubeau	2
Art et mémoire - Exemples néogothiques Montois (D. Lo Mauro)	6
Jacques Du Broeucq et son temps - quatrième partie (G. Waelput)	12
Chroniques villageoises - Havré - Les statuts de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Antoine en Hainaut (14eme –15ème siècles) (Bernard Detry)	22
Les Pauvres Soeurs de Mons depuis 1350 - Souscription	30

E-mail : maisondelamemoire.mons@gmail.com

Site Internet : <http://www.mmemoire.be>

Compte banque : BE62 7765 9814 6961

Editeur responsable

Pierre Moiny, rue du Grand Trait, 173

7080 - LA BOUVERIE

Editorial

Nous nous acheminons doucement vers la fin de cette année civile et nous n'avons plus qu'une seule manifestation à vous proposer : l'exposition « Rêves colorés » de Marie-Claude Olympe et Arlette Toubeau, dont le vernissage aura lieu le 4 novembre de 18 à 20 h.

Par contre, la conférence de François Collette, prévue pour le 16 novembre, a dû être reportée sine die, notre conférencier n'ayant pas pu s'extraire comme il l'espérait de ses obligations professionnelles.

Vous trouverez aussi vos rubriques habituelles, notamment le dernier article d'une série de quatre que Gérard Waelput aura consacré à Du Broeucq, figure bien connue de la sculpture de la Renaissance, un peu sacrifiée dans le programme de Mons 2015.

Pour l'instant, nous travaillons à la préparation du programme 2017, que nous aurons le plaisir de vous présenter dans notre prochain numéro.

Jean Schils

Activités

CYCLE PALETTES



Rêves colorés - Peintures de Marie-Claude Olympe et Arlette Toubeau

Arlette Toubeau



Peindre avec mes sentiments au fil des saisons

Ma carrière en tant qu'enseignante ne m'a pas donné le temps de m'adonner entièrement à ma passion favorite : l'aquarelle. J'ai dû attendre l'âge de la retraite avant de me lancer dans cette merveilleuse aventure. Prendre le temps d'observer et d'admirer la nature dans ses moindres détails est entré dans mes habitudes. De là, m'est venue l'envie de peindre la beauté qui se présentait à moi.

La passion pour cet art ne fait que s'accroître ce qui m'amène à exposer quelques-unes de mes oeuvres avec beaucoup de modestie.

Je continue à persévérer dans cet art difficile car il m'apporte tout ce que j'attends, c'est-à-dire paix intérieure, quiétude et plaisir.

***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

Activités



Nous sommes deux aquarellistes qui aimons la nature dans tous ses états. Notre sensibilité nous a permis d'exprimer notre ressenti. Couleurs, créativité et magie de l'eau vous feront rêver au travers des saisons et du cycle de la vie.

Marie-Claude Olympe

CYCLE PALETTES



Quant à Marie-Claude Olympe, son père, photographe professionnel, pianiste à ses heures, ainsi que peintre, lui a insufflé le goût des arts.

Elle approche différentes techniques chez Geneviève Pire, mais c'est particulièrement l'aquarelle qui est devenue sa passion.

Marie-Claude Olympe a pu affirmer son trait grâce à de très nombreux stages auprès d'artistes belges réputés dont Pierre Chariot, Cao Bei An, Bernadette Galle, Yves Fagniard, et peaufine son travail auprès de Jasco et Joëlle Thirion.

Au départ, des paysages, fleurs, ensuite animaux et à présent des ambiances intimistes et personnages ont sa préférence.

Dans son univers, vous voyagerez et vous évaderez au-travers des couleurs de ses rêves.

Elle remercie tous ces artistes précités qui lui ont transmis à la fois conseils, et la joie de partager la magie de l'eau et des pigments.

Du samedi 5 au dimanche 27 novembre

Entrée libre

Vernissage le vendredi 4 novembre de 18 à 20 h

Ouvert en semaine de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

Samedi et dimanche de 14 à 17 h

CONTACT : Gérard Gobert 0476 / 47 45 96

Activités

CYCLE PATRIMOINE



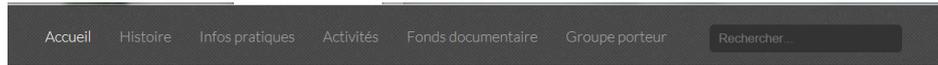
*De la campagne à la ville : mutation de la Garenne et du Cavrois
Conférence de François Collette*

**La conférence de François Collette
prévue le 16 novembre 2016
est supprimée**

**Le site de la Maison de la Mémoire de Mons a été renouvelé
Venez le visiter**

<http://www.mmemoire.be>

Vous y trouverez l'histoire de notre association, des informations pratiques et tous les renseignements sur nos activités



Maison de la Mémoire de Mons



Si vous souhaitez recevoir notre bulletin de liaison en format papier, veuillez nous en informer en nous contactant à l'adresse suivante :

maisondelamemoire.mons@gmail.com

Art et mémoire

Exemples néogothiques montois

Le style néogothique a souvent été remis par le goût contemporain au fond du placard, considéré comme sans intérêt et sans imagination. Beaucoup d'ensembles néogothiques ont dans cet esprit été complètement perdus. Et pourtant, nombreuses sont les traces de cette époque autour de nous. Intéressons-nous aux traces néogothiques à travers des exemples de notre patrimoine montois.

*** Le néogothique est avant tout un style architectural**

Né en Angleterre au milieu du XVIIIe siècle, cette renaissance gothique souhaitait faire revivre le style gothique à travers de grandes constructions. Rapidement adopté au début du XIXe siècle en Europe, nos contrées n'échapperont pas à la vague néogothique. Le fondement même de ce style est un intérêt romantique pour le Moyen-âge. Citons comme exemple la porte de Hal à Bruxelles, reliquat de la seconde enceinte médiévale de la ville datée de 1381, transformée lors de sa « rénovation » en 1860 par Henri Beyaert en tour de château médiéval romantique. Les restes de la tour ont été transformés en y ajoutant notamment un chemin de ronde, une tour et une décoration intérieure moyenâgeuse. Cette perte d'authenticité correspond à la volonté d'accorder ces vestiges à l'idée type d'un Moyen-âge romantique. Conclusion, la porte de Hal n'a plus rien d'une austère tour d'enceinte médiévale, mais pourrait sortir d'un conte de fée.

Ne stigmatisons pas le néogothique en le résumant à des sur-restaurations de vestiges architecturaux pour les faire correspondre au goût du jour. Il est vrai que les normes déontologiques en matière de conservation-restauration n'étaient pas aussi précises et définies qu'aujourd'hui. Mais le style néogothique a également permis la création d'ensembles complets magnifiques, d'inspiration gothique ou nouvelles créations complètement originales. L'abbaye de Maredsous en est un bel exemple. Le couvent de Maredret mériterait également le titre de patrimoine néogothique exceptionnel.

* Mais qu'en est-il pour notre patrimoine montois?

Deux grands lieux abritant des trésors néogothiques peuvent d'emblée être mentionnés: la collégiale Sainte-Waudru et l'église Sainte-Elisabeth. La collégiale, monstre gothique, conserve une riche décoration néogothique dans ces chapelles, à commencer par la châsse de saint Waudru, réalisée par Joseph Wilmotte fils en 1887. L'église Sainte-Elisabeth, quant à elle, bien que son architecture extérieure de Claude de Bettignies vers 1716-1730 soit classique, regorge de beaux exemples de décoration intérieure et arts décoratifs néogothiques.



L'autel latéral du bas-côté nord dans la collégiale, représentant les scènes de la vie de saint Alphonse de Liguori en est un bon exemple. Réalisé en 1891-1900 par Rémi Léonard Rooms, cet autel en chêne sculpté comporte une table d'autel en granit, copie conforme des modèles gothiques parvenus jusqu'à nous. Quelles sont les caractéristiques le rattachant au style néogothique? Tout d'abord une architecture élancée, courant vers le haut. Les formes supérieures pointent vers le haut et la partie centrale offre une flèche très longiligne, dont les deux anges de part et d'autres en donnent un écho. Ce type d'ange avec les ailes relevées mais strictement en alignement avec leur corps est un motif récurrent des ensembles néogothiques. Cet autel a des formes très symétriques et ordonnées, il peut en effet être coupé en deux verticalement et présenter deux moitiés parfaitement superposables. Ensuite une décoration à outrance avec la surcharge de sculpture. La moindre partie du retable présente une décoration, que ce soit une sculpture ou une ornementation finement exécutée. Alphonse de Liguori est le fondateur de la congrégation des rédemptoristes, en 1732.

De nombreux autres exemples ornent la collégiale, dont l'ornementation intérieure date pour une large part de l'époque néo-gothique. Fondus dans une architecture gothique, le néo-gothique devient parfois difficile à identifier, tant l'imitation du gothique est réussie. La question ne se pose évidemment pas pour les nouvelles créations purement néo-gothiques. Bien qu'inspirées de la renaissance gothique, les inventions néo-gothiques possèdent ce côté rêveur et romantique que l'austérité gothique ne confère pas à ces oeuvres. Il n'en reste pas moins parfois difficile de différencier les oeuvres du XIXe siècle, où l'état de conservation souvent bien meilleur que le vrai gothique, permet d'avoir une piste non négligeable.

L'église Sainte-Elisabeth préserve également de beaux autels néogothiques, comme celui dédié à **Notre-Dame de Hal**. Oeuvre de Jean-Baptiste Bethune de 1891-1900, cet autel en pierre taillée, sculptée et polychrome reflète également l'esprit néo-gothique. Bethune est considéré comme le père du néo-gothique en Belgique. Lors d'un séjour en Angleterre, il rencontre A.W. Pugin, fondateur du néo-gothique anglais. Cette rencontre va profondément le marquer et, de retour en Belgique, il va oeuvrer à un renouveau gothique dans le but d'insuffler une nouvelle société chrétienne. L'instrument architectural et décoratif néogothique va lui servir de porte-parole du catholicisme. Son style va se différencier par une mise à l'honneur du gothique brugeois. Pour l'autel nous concernant ici à Sainte-Elisabeth, Bethune n'en est que l'auteur de projet. L'ensemble, dont notamment les sculptures centrales, est fortement en ronde-bosse. L'architecture très ouvragée et les niches très en profondeur sont à mettre en parallèle avec les exemples gothiques que l'on retrouve sur les façades d'église. Notre-Dame de Hal est une statue miraculeuse offerte par Elisabeth II de Hongrie au XIIIe siècle. Entièrement recouverte d'argent, cette statue en bois est recouverte d'un large manteau bleu. La position de la statue est Virgo Lactens, c'est-à-dire la Vierge allaitant l'Enfant, assise sur un petit banc. La statue originale, conservée à la basilique Saint-Martin de Hal, s'est noircie avec le temps. Une légende attribue la couleur noire



de cette Vierge à son intercession pour sauver la ville et stopper les boulets de canons lors d'un siège. La Vierge Notre-Dame de Hal de l'église Sainte-Elisabeth est ici représentée debout et n'allait pas l'Enfant Jésus. Cependant, la typologie de cette Vierge permet d'emblée de la rattacher à la Vierge de Hal. De part et d'autres de la Vierge se trouvent Anne, la mère de la Vierge, et saint Jean l'Évangéliste. Trois scènes sculptées complètent l'ensemble par une Crucifixion, une Adoration des Mages et une Assomption.

* L'orfèvrerie gothique et néo-gothique

La châsse de la collégiale Sainte-Waudru, oeuvre de Joseph Wilmotte fils en 1887, reprend les caractéristiques élancée et richement ornementée que nous avons pu voir dans les exemples architecturaux décrits plus haut. La châsse se présente comme un édifice gothique miniature. Un parallèle intéressant peut être fait avec la châsse de saint Macaire, conservée à la cathédrale Saint-Bavon à Gand, oeuvre d'un orfèvre montois, Hugo de la Vigne en 1616. Bien que déjà enclin de style renaissant dans les reliefs et l'ornementation, l'architecture de cette châsse peut être mise en étroit parallèle avec notre relique montoise.



Les calices sont parfois particulièrement difficiles à dater. Une même typologie a pu être réutilisée bien des siècles plus tard, conférant à la pièce un style extrêmement difficile à dater. Ainsi, on retrouve au XIXe siècle des copies exactes de calices du XVe siècle. Placés côte à côte, la confusion est aisée.



Prenons par exemple un **calice de Sainte-Elisabeth**, daté des environs de 1872, oeuvre de Théodore Joseph Gravez. Cette pièce en argent repoussé porte des poinçons de garantie. Des émaux garnissent son pied, son noeud et sa fausse coupe (coupe généralement ornementée où repose la coupe). Mis en parallèle avec un calice de l'ancien couvent des soeurs noires, qui lui est daté de 1591-1610, il est extrêmement difficile d'y voir une différence temporelle nette. Le style est déjà gothicorenaissance, avec l'ornement qui déborde sur la fausse coupe et prend le pas sur les exemples gothiques plus austères. Le pied polylobé (à plusieurs lobes) à pans convexes (qui ressortent) est également une démarcation et évolution stylistique par rapport aux exemples gothiques dont les pieds sont le plus souvent à pans concaves (qui rentrent vers l'intérieur du

calice). Hormis une patine plus usée, qui est évidemment à mettre entre parenthèses car elle dépend fortement de l'état de conservation des pièces, il devient difficile de s'y retrouver clairement et de manière intuitive, comme on pourrait distinguer le style roman du style renaissance.



Le but du style néo-gothique est à juste titre d'imiter le style gothique, non pas pour créer une confusion délibérée, mais pour s'inspirer directement de ce style et revenir à une ère gothique. Les créations nouvelles sont plus facilement identifiables et sont empreintes d'un véritable esprit néogothique. L'autel de la Vierge des sept douleurs à l'église Sainte-Elisabeth en est un bel exemple.

Il ne reste plus qu'à entrainer son oeil en parcourant la ville à la recherche des multiples traces néo-gothiques.

Déborah Lo Mauro

Légendes:

Figure 1: Autel de saint Alphonse de Liguori, Collégiale Sainte-Waudru (photo auteure)

Figure 2: Autel de Notre-Dame de Hal, Église Sainte-Elisabeth (photo auteure)

Figure 3: Châsse de sainte Waudru, Collégiale Sainte-Waudru (photo Guy Debognies)

Figure 4: Châsse de saint Macaire, Cathédrale Saint-Bavon à Gand (photo Lukasweb)

Figure 5: Calice de Théodore Gravez (IRPA 10052636), Église Sainte-Elisabeth (photo IRPA M224852)

Figure 6: Calice des soeurs noires (IRPA 10138881), Ateliers des Fucam (photo IRPA M188024)

Jacques Du Broeucq et son temps

Dans les trois premiers articles, nous avons évoqué la jeunesse, le voyage en Italie, la période la plus féconde de Dubroeucq ainsi que l'année 1549 qui constitue manifestement l'apogée de la carrière de l'artiste montois. Nous terminons dans ce dernier article sur une époque en demi-teinte. En effet, le contexte international, la disparition de ses protecteurs attirés et les guerres de religion vont assombrir le dernier tiers de la vie de maître Jacques.

Quatrième partie : Les années sombres (1550-1584)

Le contexte

En peinture, on déplore la mort de trois « géants » : Michel Ange (1564), Pierre Brueghel l'Ancien (1569) et le Titien (1576). En sculpture, signalons la carrière prodigieuse de Jean Bologne, élève de Du Broeucq et entré en 1561 au service de Cosme de Médicis dont il réalise la statue équestre. Il reste à la cour des Médicis jusqu'à sa mort en 1608 en laissant une œuvre abondante. Neptune (1565) et l'Enlèvement des Sabines (1580) en sont deux exemples célèbres. A Mons, en 1580, l'imprimeur Rutger Velpius s'installe place du Marché aux Herbes. Il s'agit du premier imprimeur de la région.

Gageons que Du Broeucq a dû fréquenter sa librairie à la fin de sa vie.



Doc.1- Jean Bologne, Fontaine de Neptune située à Bologne (1563-66)



Doc.2- Ouvrage politique imprimé et publié à Mons par Rutger Velpius en 1580

Contexte politique et religieux

Malgré une victoire militaire contre les princes réformés, Charles Quint doit négocier : les protestants comptent trop d'adeptes parmi les puissants princes allemands. Finalement, le 29 septembre 1555, la Paix d'Augsbourg suspend les hostilités entre les États luthériens et les États catholiques en Allemagne. Elle repose sur un principe fondamental : « *cujus regio, ejus religio* » c'est-à-dire : « tel prince, telle religion ». Les princes et les seigneurs sont désormais libres de choisir, pour eux, leurs vassaux et leurs sujets, entre les deux confessions chrétiennes. Les sujets en désaccord avec la religion de leur suzerain ont le droit d'émigrer.

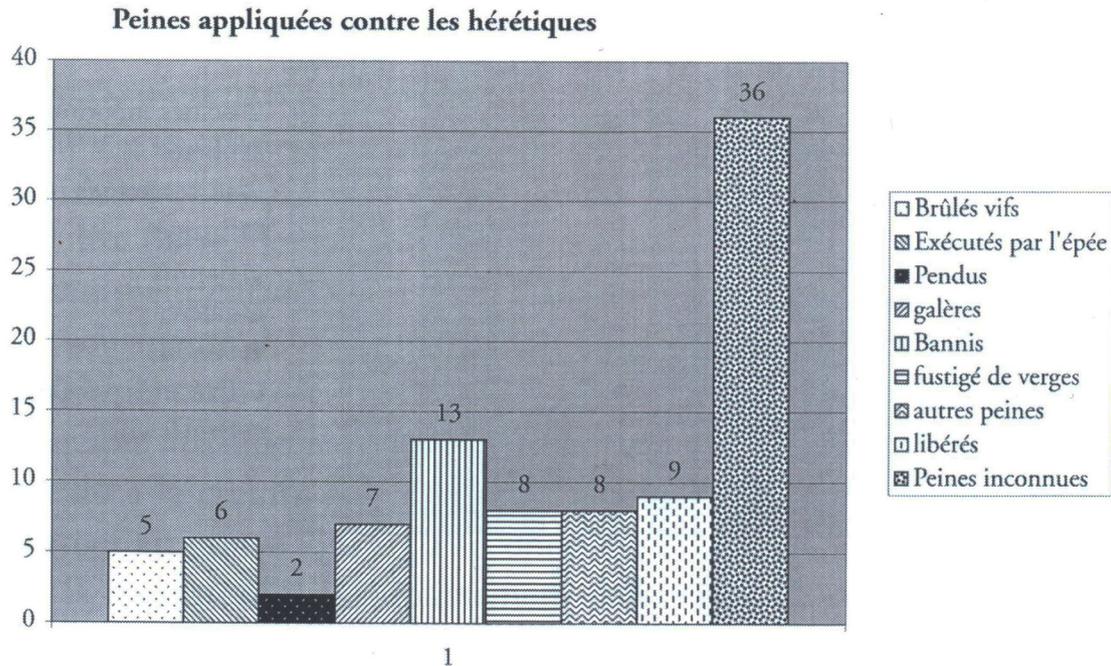
Mais l'empereur est épuisé par la maladie et les luttes politiques incessantes. En 1555, il abdique en faveur de son fils Philippe et retourne en Espagne où il meurt quelques années plus tard (1558).

Pour nos régions, l'arrivée au pouvoir de Philippe II n'arrange rien. Moins intelligent que son père il ne fait qu'endurcir les positions. En 1555, voici ce qu'il déclare : « Je suis la colonne de l'Eglise, c'est là ma mission divine. Avant de souffrir la moindre chose qui porte préjudice à la religion ou au service de Dieu, je perdrais plutôt mes états, et perdrais même cent vies si je les avais, car je ne pense ni ne veut être seigneur d'hérétiques ». Tout un programme !

En avril 1566, plus de mille nobles signent une requête appelée « Compromis des Nobles » et visant l'abolition des sinistres « placards » ; trois cents d'entre eux la présentent à la Gouvernante Marguerite de Parme qui, prise de panique, est rassurée par son conseiller qui lui dit : « Ne craignez rien, Madame, ce ne sont que des gueux ». De là vient le sobriquet alors attribué aux protestants qui par la bouche de Henri de Bréderode se sont ralliés autour du slogan « Vive les Gueux ». Ces « Gueux » sont néanmoins évalués à 300.000 personnes ce qui équivaut à environ 20% de la population. Quelques mois plus tard, nos régions connaissent les excès des iconoclastes et certaines villes comme Bruges, Gand, Anvers, Bruxelles, Valenciennes ou Tournai sont occupées par les protestants qui proclament parfois une république calviniste.

Philippe II décide alors d'envoyer le duc d'Albe à Bruxelles en août 1567. Sa réputation est si terrible qu'un bon nombre de protestants de nos régions s'enfuient : on les retrouve comme premiers colons sur l'île de Manhattan aux États-Unis ou encore comme fondateurs de la sidérurgie suédoise. Il crée également le Conseil des troubles, tribunal d'exception pour réprimer les troubles religieux. À cause des nombreuses condamnations prononcées dans les premiers mois de son existence, les Brabançons le surnomment le « Conseil du Sang ». Ce Conseil des troubles peut prendre diverses sanctions.

Voici l'exemple de Mons



Doc.3- Ce graphique ne tient pas compte des peines infligées lors de la « Surprise de Mons » (1572) Graphique extrait de BERGEN, Xavier, Mons, une ville dans la tourmente (1560-1579), dans ACAM, t. 80, 2006, pp. 327-481

Types de peine (1560-79)

- i. Brûlés ou exécutés par l'épée : ceux qui ne renient pas leur foi
- ii. Pendaison: rebelles à l'autorité royale
- iii. Galères
- iv. Bannissement : pratique car évite les troubles dus à une exécution capitale. Parfois commué en pèlerinage (Rome) et souvent précédé d'une peine corporelle
- v. Autres peines : processions, aller à la messe avec un certificat de fréquentation...
- vi. Personnes relâchées : manque de preuves ; femme enceinte
- vii. Peines inconnues : personnes sans doute relâchées car aucun frais de justice n'est mentionné dans les documents
- viii. Autres peines (non connues à Mons) : noyade ou enterré vivant

Mons reste une ville fidèle au roi et au catholicisme. Les magistrats veillent au grain et renforcent la législation : théâtre, farces, chansons contraires à la religion sont interdits, fréquenter les cabarets pendant les offices est défendu, les libraires sont surveillés, la dénonciation d'un protestant est récompensée d'une somme de 6 livres (20 journées de travail pour un ouvrier); les gardes sont multipliées dans la ville et les magistrats font appel aux Chanoinesses pour financer la sécurité. Ces mesures n'empêchent pas 2.000 protestants de se réunir dans les bois de Ghlin au grand dam des magistrats montois qui, en bons élèves du pouvoir, demandent à Marguerite de Parme s'ils peuvent tirer au canon sur les assemblées calvinistes. La régente, plus prudente, leur répond qu'un coup de semonce suffira. La communauté protestante montoise est contrainte à rester dans la clandestinité; elle en sortira en 1572 lors de la « surprise de Mons ».

La surprise de Mons

Depuis l'arrivée du duc d'Albe dans nos provinces, le climat politique est tendu. Protestants mais aussi catholiques sont excédés par les excès du Conseil des Troubles, les impôts élevés, la terreur de l'Inquisition et la présence des troupes espagnoles. Les nobles modérés (comtes d'Egmont et de Hornes, par exemple) qui demandent plus de modération à Philippe II ne sont pas écoutés et payeront de leur vie leur appel à la tolérance. Guillaume de Nassau, prince d'Orange devient le chef des révoltés et nos régions vont connaître de sombres années de guerre.

Louis de Nassau, jeune frère de Guillaume de Nassau (Le Taciturne), proche des Huguenots, propose au roi de France

Charles IX un projet de guerre aux Pays-Bas contre le gouvernement espagnol. Avec l'aide des Français, il veut s'emparer de quelques villes du sud de nos régions pour prendre les espagnols en tenaille puisque son frère Guillaume domine les provinces du Nord. Son premier objectif, la ville de Mons.

En 1572, Mons est faiblement défendue car l'artillerie a été envoyée en Hollande pour lutter contre les protestants. De plus, de nombreux magistrats influents sont partis en Espagne pour protester contre les impôts exorbitants. En mai, Louis de Nassau envoie un espion, le peintre Antoine Olivier, qui sonde les habitants de la ville pour connaître le soutien éventuel des Montois et surtout l'heure d'ouverture des portes. Il aurait demandé aux gardes d'ouvrir les portes vers 4h du matin disant que les 60 arquebusiers qui se présentaient étaient des renforts pour le Duc d'Albe. D'autres sources affirment que les portes étaient tout simplement mal gardées. Mais quoi qu'il en soit son rôle est primordial car le duc d'Albe a promis 4000 Carolus pour sa capture. Dans un premier temps, on constate un accueil glacial de la part des Montois qui ne savent pas sur quel pied danser. Mais Louis de Nassau reçoit des renforts. Cela provoque un revirement de la population qui préfère être du côté du vainqueur ; d'autant plus que les nouveaux maîtres de la ville font des promesses alléchantes : supprimer les impôts, ne rien détruire (en particulier les églises catholiques), création de milices urbaines composées de montois, liberté de culte.

Sentant le danger le Duc d'Albe envoie son fils Don Fadrique de Tolède avec une troupe le 23 juin. Le Duc d'Albe le rejoint avec une puissante armée de 28.000 hommes. Face aux troupes espagnoles, Nassau dispose d'environ 500 hommes de métier et d'un millier de montois qui « collaborent ». En attendant l'aide hypothétique de la France, les protestants fortifient la ville et notamment l'abbaye d'Épinlieu. Du Broeucq a certainement participé à ces travaux puisqu'il est un spécialiste reconnu à l'époque dans ce domaine.

Mais l'aide française n'arrivera jamais car avec la Saint-Barthélemy (24/8/1572) la politique vis-à-vis de réformés change radicalement. Il n'est donc plus question d'attendre de l'aide du royaume de France. Il reste néanmoins un dernier espoir : Guillaume le Taciturne arrive avec une troupe de 26.000 hommes pour aider son frère. Mais cette armée fatiguée et mal payée subit une cuisante défaite. Louis de Nassau doit donc capituler le 19 septembre. Il peut quitter la ville librement accompagné de ses troupes, des Montois et des protestants qui le désirent. Les autres habitants reçoivent la promesse de ne pas être inquiétés.

Mais Philippe de Noircarmes, Grand Bailly du Hainaut, crée la Commission des Troubles qui enquête sur l'attitude des Montois qui ont collaboré avec Louis de Nassau et recherche les hérétiques encore présents dans la ville. Après cinq jours d'enquête, la Commission fait pendre nonante « collaborateurs ». Leurs familles doivent quitter Mons et leurs biens

sont confisqués et revendus aux Montois. Mais les investigations de la Commission se poursuivent et après trois mois de recherches, soixante-neuf condamnations à mort sont prononcées. Finalement, en 1574, Philippe II proclame un pardon royal et cinquante-quatre Montois reviennent et récupèrent leurs biens. Le protestantisme est extirpé définitivement de la ville mais la région est exsangue.



Doc. 4- Capitulation et départ de Louis de Nassau lors du siège de Mons (1572). Louis de NASSAU malade quitte Mons (en haut à gauche) en litière accompagné de ses troupes et se dirige vers Malines (en haut à droite). Gravure sur cuivre de Braun et Hogenberg

Et Du Broeucq ?

Dans un premier temps, Du Broeucq continue son activité débordante : autel de la Madeleine à Sainte-Waudru, plan du château de Bruxelles pour Charles Quint, placement d'un retable de Jean Mone à la chapelle de la cour. Mais les nuages s'amoncellent... En effet, la guerre reprend avec le roi de France Henri II qui ravage une partie du Hainaut dont les châteaux de Binche et de Mariemont (1554). Ils ne retrouveront jamais plus leur splendeur passée malgré les restaurations entreprises par l'architecte montois.

Heureusement, juste avant le départ de Charles Quint et de Marie de Hongrie pour l'Espagne, il obtient pour le titre de « Maître artiste » de l'Empereur, ce qui lui rapporte la coquette somme annuelle de 200 livres (+/- 600 journées de travail pour un ouvrier). On comprend l'énergie qu'il a déployée pour que Philippe II renouvelle ce titre qu'il gardera jusqu'à sa mort.

Néanmoins, la disparition de ses deux principaux mécènes marque un tournant dans sa carrière. Il est sollicité pour réaliser des plans de forteresses (Mariembourg, Thionville, Luxembourg, Ath) et d'hôtels de ville (Ath et Anvers). Mais rien n'indique que ses plans de forteresses ont été retenus et il est avéré que ses « modèles » d'hôtels de ville ont été écartés car d'autres architectes comme Cornelis Floris ont désormais la cote. Seuls points positifs, les sculptures de Boussu (vers 1560) et le plan des stalles de Saint-Germain en 1570.

Et son rôle dans la surprise de Mons en 1572 ?

On sait que Du Broeucq avait des sympathies pour le protestantisme puisqu'il a dû abjurer deux ans plus tard. Donc il est légitime de penser que notre maître Jacques, spécialiste des forteresses, a dû mettre ses connaissances d'ingénieur et d'architecte au service de Louis de Nassau pour fortifier la ville. Après la capitulation, il quitte vraisemblablement la cité montoise car il n'est pas inquiété dans un premier temps. Pourquoi est-il revenu quelque temps plus tard ? A-t-il été trop présomptueux, se croyant protégé par son titre de Maître artiste du roi ? Rien ne nous permet de l'affirmer. Mais une chose est certaine, la Commission des Troubles enquête sur son cas et l'emprisonne. En toute logique, il aurait dû être exécuté comme « collaborateur ». Mais il a des appuis. Certains historiens avancent que les Chanoinesses seraient intervenues en sa faveur ou que Jean de Bologne, son élève, aurait demandé à François Ier de Médicis de plaider la cause de l'artiste. Mais il semble que Dubroeucq, en tant qu'architecte, se soit rendu indispensable auprès des autorités de l'époque. En effet, au moment de son arrestation, il est justement en train de superviser la construction du château de Villers au Tertre (Département du Nord) appartenant à Philippe de Noircarmes, Grand Bailly du Hainaut, qui demande à la Commission

des Troubles de libérer temporairement son architecte préféré en le faisant accompagner de gardes. Par ailleurs, Maximilien de Longueval, gouverneur de Mons, lui demande son avis pour son château de Fresnes (Département du Nord). On le voit, Du Broeucq reste un architecte indispensable dans la région. D'abord en liberté surveillée, on retrouve son nom, en 1574, sur une liste des prisonniers libérés. Il doit abjurer le protestantisme et sculpter un saint Barthélémy. Il est donc passé près du bûcher et on peut supposer qu'il n'a pas dû se faire prier pour réaliser sa dernière œuvre : le Mausolée de Philippe de Noircarmes, celui-là même qui l'a fait sortir de prison. A part quelques travaux à Ath (école, remparts), on ignore tout des dix dernières années de sa vie. Veuf, il a sans doute vécu de sa rente royale et de ses nombreux loyers. IL meurt en octobre 1584 et est inhumé dans la collégiale Sainte-Waudru ; sa tombe n'a pas été identifiée.



Doc. 5- Saint Barthélemy (1572) Statue conservée dans la collégiale Sainte-Waudru

Doc. 6- Vierge assise à l'Enfant (1574). Fragment provenant du monument funéraire de Philippe de Noircarmes et conservé à la cathédrale Notre-Dame de Saint-Omer



Ces deux sculptures de la fin de la carrière de Dubroeuq montrent que l'artiste a abandonné le maniérisme. La simplification des formes et les volumes agités nous révèlent une évolution vers un art prébaroque

Oeuvres attribuées à Du Broeucq

La chapelle seigneuriale Notre Dame de Boussu est la nécropole de plusieurs familles nobles de la région (Alsace, Henin...). Très populaire dans la région elle contient de nombreuses sculptures de qualité dont notamment le monument funéraire de Jean de Henin-Liétard, son transi et le fameux « Homme aux moulons ».

Le monument funéraire actuel est composé d'éléments d'époques différentes car il a été démoli par les armées françaises en 1554 et reconstruit vers 1600 en reprenant certains éléments d'origine.

Les historiens de l'art sont unanimes pour voir la main de Du Broeucq dans les trois éléments supérieurs : « Dieu le Père bénissant dans les nuages » et les deux hérauts d'armes. Les autres éléments, par leur sécheresse, témoignent d'une époque plus tardive. Le transi, par contre, dans l'esprit maniériste, est généralement attribué à Dubroeucq ce qui est assez normal quand on sait que le seigneur de Boussu a lancé la carrière de maître Jacques en lui confiant les plans de son château. Par contre, l'« Homme aux Moulons » se situe plutôt dans la tradition naturaliste médiévale et est considéré par certains spécialistes comme une œuvre du sculpteur Colin de Nole originaire de Cambrai.



Doc. 7- Monument funéraire de Jean de Henin-Liétard à Boussu



Doc. 8- Gisant de Jean de Henin-Liétard



Doc. 9- L' « Homme aux Moulons »

Maître Artiste de l'Empereur Charles Quint, Du Broeucq est un sculpteur d'exception. Sculpteur, oui mais pas seulement ; il s'impose aussi comme architecte, dessinateur, ingénieur militaire, décorateur et organisateur de festivités. Toutes ces activités nous montrent que Du Broeucq, par sa polyvalence, est bien un génie de la Renaissance.

Gérard Waelput

Professeur honoraire d'histoire à la Haute Ecole de la Communauté Française de Mons

Pour en savoir plus

Aux ouvrages recommandés dans les articles précédents, on peut ajouter :

BERGEN, Xavier, *Mons, une ville dans la tourmente (1560-1579)*, dans ACAM, t. 80, 2006, pp. 327-481

PIRET, Etienne, *Marie de Hongrie*, Paris, Jourdan Editeur, 2005, 173 p.

Les articles sont téléchargeables sur le site internet www.waelput.net/publications.htm

Chroniques villageoises

Havré - Les statuts de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Antoine en Hainaut

Dans le numéro 111 d'*Interface* de septembre 2015, j'ai eu l'occasion de vous présenter brièvement l'Ordre chevaleresque précité. Je voudrais à présent tenir quelques propos sur les statuts de cet Ordre afin de mieux cerner sa finalité (1). La source historique principale est constituée par le Manuscrit Puissant datant de la fin du XV^e, début du XVI^e siècle (Bibliothèque Centrale de l'Université de Mons - Fonds Puissant, ms.n 11). Les textes y sont écrits en français médiéval tardif et en latin médiéval. Pour notre facilité, ils seront reproduits en français actuel (textes mis en italique).

L'Ordre religieux hospitalier antonin de Saint-Antoine-en-Viennois fut indirectement associé, dès le XIV^e siècle, à la fondation de l'Ordre « frère » mais indépendant des Chevaliers de Saint-Antoine en Hainaut et, au XV^e siècle, à la vie du nouvel ordre mis en place, de par la présence de chanoines antonins responsables du prieuré et de l'hôpital de Saint-Antoine-en-Barbefosse à Havré, berceau de la confrérie des chevaliers hainuyers (2).

L'Ordre des Chevaliers de Saint-Antoine fut vraisemblablement fondé en 1352 et connut son apogée durant la première moitié du XV^e siècle. Ses dernières traces remontent au début du XVI^e siècle. Il est permis de penser que l'institution par Philippe le Bon de l'Ordre de la Toison d'Or à Bruges en janvier 1430 sonna le glas de l'Ordre de St-Antoine trop pieux et trop peu belliqueux.

Nonobstant la participation à l'une ou l'autre campagne militaire (essentiellement la campagne de Prusse en 1385 et celle d'Afrique du Nord - Tunis - en 1391), l'Ordre de St-Antoine était avant tout, comme nous le verrons ci-après, une « noble confrérie pieuse » dont le but non avoué consistait essentiellement à assurer le salut éternel à ses membres regroupés autour de puissants seigneurs.



Tau gravé sur un des murs de la chapelle.

I. Conditions d'admission dans l'Ordre

Un titre.

Il fallait être de noble lignée ou docteur d'une université réputée *c'est-à-dire tous seigneurs, ducs, comtes et marquis, barons, chevaliers, écuyers, damoiseaux, nobles et docteurs, et toutes illustres et importantes personnes en nommant volontiers ceux qui s'étaient illustrés par leur vertu et leur noblesse...*

L'accès aux dames et demoiselles était également explicitement prévu. Les chanoinesses nobles du chapitre de Sainte-Waudru étaient souvent dames de l'Ordre et la dernière admission dont on garde souvenir est celle de Sébille du Roelx en 1476.

Des revenus.

Les titres de noblesse ne suffisaient pas. Il fallait également soutenir dignement son rang de chevalier ou de dame de l'Ordre. Aussi, un minimum de revenus annuels était-il exigé : *... qu'ils possèdent au moins la somme de 100 francs franchois de revenus annuels...*

Un droit d'entrée.

Le droit d'admission est tel qu'un double banneret doit payer 96 francs franchois, un banneret 48 francs franchois, un chevalier avec compagnons 24 francs franchois et un écuyer 6 francs franchois ; les dames et demoiselles à leur arrivée payeront chacune selon leur rang.

Le non-paiement du droit d'admission a du poser des difficultés car le sujet est réglé par plusieurs articles ; certains esprits radins tentèrent vraisemblablement d'entrer dans l'Ordre en payant un droit d'admission le plus modéré possible.

Il était également prévu dans les textes de dépendre des murs de l'oratoire de Barbefosse les armoiries des confrères n'ayant pas payé dans les délais leur droit d'entrée.

II. Le serment

Les nobles admis en ladite confraternité seront tenus d'être fidèles à leur serment.

Le récipiendaire devait jurer être de noble lignée ou docteur d'une université, de bonne conduite, être le défenseur des jeunes-filles, veuves, orphelins et pauvres. Il s'engageait à faire respecter l'honneur de l'Ordre et de ses membres et à s'abstenir de *tous actes illicites dans la mesure où la fragilité humaine le permet.*

Ce serment était en partie inspiré par le code de la chevalerie.

III. Les obligations religieuses des chevaliers et des dames

La prière quotidienne.

Vous servirez chaque jour de votre vie Dieu et le bienheureux Antoine en priant un pater et un ave.

La procession annuelle.

La participation à la procession annuelle de Saint-Antoine était obligatoire *si en ce jour vous êtes au pays et n'avez pas d'empêchement légitime.*

Le payement d'une messe.

Obligation de participer au paiement des honoraires d'un office religieux à l'attention des nouveaux membres *pour que la messe soit dite pour eux dans la maison de l'Ordre.*

La présence aux obsèques.

Chaque membre devait assister aux obsèques des défunts de l'Ordre ou à défaut *faire dire une messe de requiem et faire une offrande à la mémoire du défunt ou de la défunte.*

La participation au chapitre de la Saint-Barnabé.

Item que chacun, le 11 juin au jour de la St-Barnabé, tous les confrères et toutes les consoeurs de l'Ordre viennent à ladite chapelle de St-Antoine pour participer au service religieux solennel que l'on fera audit Saint. Après cela tous les confrères devront s'assembler en particulier là où bon leur semblera pour ouïr les comptes et l'état des besoins concernant l'Ordre. Aucun des confrères ne pourra être excusé en cas d'absence au service s'il se trouve au pays, mais s'il est malade ou occupé par d'autres urgences loyales confirmées à l'Ordre sous serment selon sa conscience, qu'il soit excusé.



Tenues militaire et civile d'un chevalier de l'Ordre de St-Antoine (3).

Dessin du tau et clochette du collier de Marguerite de Bourgogne dans l'armorial de St-Antoine-en-Barbefosse.

IV. Les privilèges religieux des membres

L'Ordre était essentiellement une « noble confrérie pieuse » et non une chevalerie militaire réservée exclusivement aux hommes.

L'élite de la noblesse du comté de Hainaut et d'ailleurs (Hollande, Zélande, Angleterre, France, Allemagne, Espagne) était représentée au sein de l'Ordre.

L'objectif essentiel, bien que non explicitement avoué, était d'assurer son salut éternel en s'associant aux mérites et privilèges de l'ordre religieux antonins, une manière plus ou moins croyante d'échapper à l'angoisse existentielle de la mort.

... les nobles admis dans cette sainte confraternité sont associés à la force des indulgences concédées par les pontifes romains à l'ordre de St-Antoine tant par eux que par leurs prédécesseurs. Et en outre, à l'article de la mort, le Souverain Pontife remet aux confrères le quart des peines de purgatoire liées à leurs péchés.

Les obsèques solennelles particulièrement importantes des membres défunts participaient également au sentiment d'accompagnement des confrères dans leur passage de vie à trépas.

V. Le Roy de l'Ordre

Bien que tombé dès 1382 « sous l'autorité protectrice » du comte de Hainaut, le Roy, élu par ses pairs, exerçait son autorité sur l'Ordre. Il avait dans ce cadre le pouvoir de recevoir de nouveaux membres (en accord avec plusieurs autres chevaliers) et de nommer les officiers de l'Ordre (essentiellement le connétable et le maréchal). Ces officiers veillaient aux règles et aux comptes.

Gérard III d'Enghien, seigneur d'Havré, surnommé la (le) Barbe d'Havré (voyez le numéro 111 de notre revue) fut le premier Roy dont l'histoire a retenu le nom. C'est probablement vers 1382 sous le gouvernement de ce dernier qu'Albert de Bavière, comte de Hainaut, devint le premier « protecteur » de l'Ordre.

VI. Le collier des dames et chevaliers de l'Ordre

En sa forme la plus évoluée, la description du collier est faite en ces termes :

de même il est stipulé en ladite charte que tous ceux et celles qui seront entrés dans ledit Ordre porteront à leur cou un collier comme prévu dans les présentes, auquel est suspendue une potence (ou tau) d'argent, et au bout de celle-ci une clochette sonnante, dorée pour les chevaliers et dames, et d'argent blanc pour les écuyers et demoiselles.

A la mort d'un confrère, son collier lui était retiré et remis en ses mains pour qu'il l'offre à St-Antoine. Le profit de la vente du collier servait à accroître le service spirituel au profit des âmes des membres de l'Ordre.

VII. Portraits et panonceaux armoriés des dames et chevaliers

Un des privilèges et honneurs des dames et chevaliers de l'Ordre consistait à pendre le tableau de leur portrait et de leurs armoiries (avec quartiers de noblesse ?) dans la chapelle de Barbefosse.

Et vous ferez placer un tableau armorié à vos armes parmi les armoiries des confrères de l'Ordre dans l'église du bienheureux Antoine en Barbefosse dans la période prévue.

Les statuts prévoyaient également que le panonceau armorié d'un membre pouvait être provisoirement dépendu jusqu'à ce qu'il ait rempli ses obligations financières à l'égard de l'Ordre.

De même, lesdites armoiries étaient dépendues en cas d'exclusion d'un membre jugé indigne.

Ces armoiries furent répertoriées dans divers armoriaux dont l'extrait ci-contre :

Folio 21 recto de l'armorial de St-Antoine-en-Barbefosse, XVème siècle, acquis par le chanoine PUISSANT, actuellement propriété de la Bibliothèque de l'Université de l'Etat de Mons.



VIII. Tau, clochette et armoiries de l'Ordre

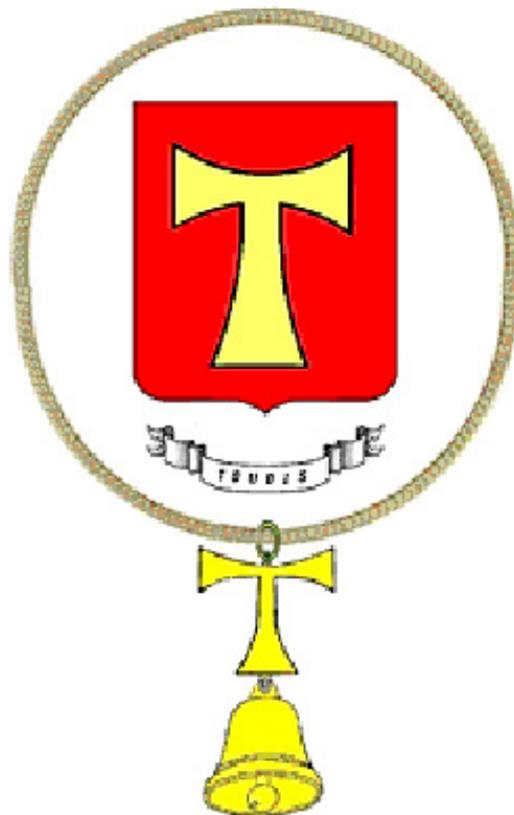
Si la symbolique du tau dans l'iconographie de Saint-Antoine nous est connue (béquille, bâton pastoral, connaissance, croix ansée...), celui de la clochette mérite un mot d'explication. Ladite clochette avait une double fonction : celle, d'une part, de signaler à la population craintive l'arrivée de malades contagieux et, d'autre part, de signaler à ces derniers la présence de personnes charitables prêtes à leur venir en aide. La clochette, symbole de la charité envers les malades contagieux et de la diffusion de l'Esprit Saint devint un des emblèmes de Saint-Antoine ainsi que de son ordre chevaleresque.

Terminons cette courte analyse des statuts de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Antoine en Hainaut par la description de ses armoiries : « de gueules au tau d'or », l'écu entouré du collier de l'Ordre, à savoir une corde à nœuds d'ermite d'or à laquelle est suspendu un tau du même, à l'extrémité duquel pend une clochette d'or.

Devise « Toudis » en vieux français (et en dialecte wallon actuel), soit :
« Toujours »

Bernard Detry, septembre 2016

Dessin réalisé par M. Gravet S. – www.heraldic-hainaut.net



(1) Extrait de l'étude de MM. Claude CHAUSSIER et Gonzague van INNIS : *L'Ordre des Chevaliers de Saint-Antoine en Hainaut XIVe –XVe s.* (Editions CALCEATOR Bruxelles 1994 - Dépôt légal belge mars 1994 - 362 pages).

(2) Le présent article a fait l'objet d'une publication, sous une forme légèrement différente, dans la revue de l'Association Française des Amis des Antonins – N°23 édition de juin 2015.

(3) Illustrations des tenues militaire et civile d'un chevalier :

- Giustiniani – Histoire des Ordres militaires ou des Chevaliers – Amsterdam 1721 tome III page 455.

- Helyot – Histoire des ordres religieux et militaires – Paris 1792 tome VIII page 290.

Souscription

Les Pauvres Soeurs de Mons depuis 1350 Un charisme, une histoire, un patrimoine

En souscription jusqu'au 30 novembre 2016

Prix spécial de souscription 20 euros

Prix de vente normal 25 euros

Les ouvrages souscrits sont à retirer aux Ateliers des FUCaM les samedis et les mercredis de 14 à 17 h, entre le 14 janvier et le 25 février 2017



Caractéristiques techniques

- Format : 22 x 24 cm
- Environ 200 pages
- Plus de 100 photos couleurs
- Couverture souple plastifiée avec rabats
- Papier : 150 g.
- Impression : quadrichromie
- Reliure : dos cousu
- Tirage : 1.000 exemplaires

Les Pauvres Soeurs vivent à Mons depuis bien longtemps... Depuis 1350 !

Comme d'autres, elles ont connu déménagements, bombardements, démêlés divers.

Animées par une Foi profonde et un sens aigu de la Charité, elles se sont toujours occupées des malades, des personnes âgées, handicapées et de tous ceux que la misère du monde avait laissés sur le bord du chemin. A ce titre, elles font partie de l'histoire de la cité.

A partir du 19e siècle, elles ont essaimé dans diverses localités du Hainaut, du Namurois et à Bruxelles.

Ces dernières années, pour répondre aux besoins croissants de notre société où les inégalités sont nombreuses, leur oeuvre a pris de l'extension. Même si leur nombre diminue, leur oeuvre continue.

Nous sommes allés à leur rencontre. Pendant deux ans, nous avons appris à connaître leur univers, recensé leur patrimoine, dépouillé les riches archives toujours conservées dans leur couvent. Elles ont participé à cette aventure avec enthousiasme.

Nous vous invitons à découvrir l'histoire d'une communauté apostolique, son charisme, son patrimoine. Une histoire d'hier mais aussi une histoire pour aujourd'hui.



Sommaire

I. Au fil de l'Histoire

- La traversée des siècles
- Pauvreté et patrimoine : le paradoxe
- Pauvres Soeurs contre Chanoinesses

- Réponses à des appels

II. Une vie consacrée

- La spiritualité augustinienne
- La Règle et les Constitutions
- « Aime et dis-le par ta vie »
- Portraits de religieuses
- Notre charisme
- Face aux grandes épidémies

III. A la découverte d'un patrimoine

- Topographie de la mémoire
 - La nature au coeur du couvent
 - Objets de célébration
 - Le patrimoine artistique
 - Au détour des couloirs, le mobilier
- ### *IV. Une oeuvre en expansion*
- Trente années de croissance
 - Vivre au quotidien avec les aînés
 - Témoignages : Vivre « le reste de son âge »

Archiver le présent

Bulletin de souscription

Souscrivez en ligne sur le site www.mmemoire.be
ou
imprimez et renvoyez ce bulletin à
Pierre Moiny, rue du Grand Trait, 173 - 7080 La Bouverie.



Nom et prénom du titulaire du compte

Adresse

Code postal Localité

E-Mail

Téléphone



Réserve exemplaires du livre
« Les Pauvres Soeurs de Mons » au prix unitaire
de 20 euros, port non compris, soit un total de euros

En cas d'expédition, frais de port supplémentaires
de 8 euros (pour la Belgique uniquement)

Seul le transfert de la somme sur le compte
BE92 7795 9796 5123 confirme la commande.



Date

Signature